

(réf:0210)

---

## L'utilisation de ressources numériques (informations, textes, images, sons, vidéos, ...) en toute légalité dans la pratique professionnelle

De nombreuses personnes préparent des documents, des séances pédagogiques seules ou en groupes. La première fois qu'elles réalisent ce travail, elles utilisent des ressources venant principalement d'Internet sans se soucier le moins du monde du droit d'auteur. Pour elles, la toile est un lieu "pour Tous"; les textes, images, sons, vidéos, ... sont utilisables librement en toutes circonstances...

De nombreux collègues, formateurs et enseignants chevronnés, ont tendance à balayer d'un revers de manche la problématique du droit d'auteur...

### Prérequis :

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

### Public :

Responsable de pôle, directeur, directeur adjoint, chef de service du secteur social, médico-social et sanitaire.

### Objectifs :

- Sélectionner, utiliser, créer, partager des ressources en toute légalité.
- Choisir des types de licences autorisant l'emploi de ressources en ligne ;
- Publier des documents en ligne en indiquant la licence souhaitée (licence Creative Commons par exemple) ;

### Contenu :

À partir d'un parcours écrit par le formateur, les participants mènent l'enquête !

- Lien vers le parcours : [http://jacques-cartier.fr/utiliser\\_ressources\\_legalite/parcours/](http://jacques-cartier.fr/utiliser_ressources_legalite/parcours/)

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Interventions assez brèves du formateur pour poser les problématiques.
- Méthode active permettant d'apprendre en faisant à partir d'un parcours fil rouge écrit par le formateur.
- Le formateur accompagne le groupe dans ses productions et anime les synthèses.

### Durée :

1 jour - 7h - Octobre

### Intervenants :

Jacques Cartier, consultant – [www.jacques-cartier.fr](http://www.jacques-cartier.fr) – [www.espace-formaton.eu](http://www.espace-formaton.eu)

Ancien expert auprès de la Mission Numérique pour l'Enseignement Supérieur

Enseignant honoraire à l'université de Franche-Comté

### Prix :

Nous consulter.

### Contact :

Joëlle LONCHAMPT

IRTS de Franche-Comté - 1 rue Alfred de Vigny - 25000 BESANCON

Tél : 03 81 41 67 53 - Courriel : [joelle.lonchamp@irts-fc.fr](mailto:joelle.lonchamp@irts-fc.fr)

